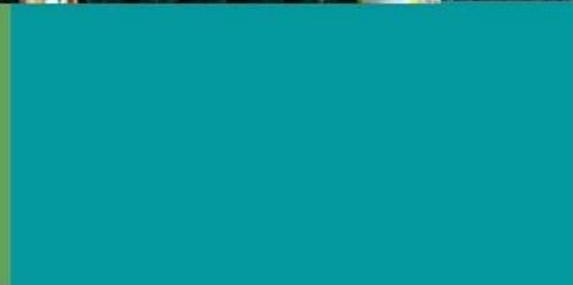


La gestion des bandes riveraines

En eau douce

3 juin 2021



- 
- An aerial photograph of a town situated along a wide river. The town features a mix of residential houses and larger commercial or institutional buildings. In the foreground, a prominent white church with a steeple is visible. The background shows rolling hills and a line of wind turbines under a clear sky. A semi-transparent blue rectangular box is overlaid on the center of the image, containing a numbered list of five items.
1. Présentation de l'OBNESL
 2. Qu'est ce qu'une BR?
 3. Quel est son rôle?
 4. Que pouvez-vous faire?
 5. Varia et questions



Qui sommes-nous?



Mission des OBV

Les OBV ont pour mission « d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE) et d'en promouvoir et suivre la mise en oeuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme » (Art. 14 (3) 1).

Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (L.R.Q c. C-6.2)



Organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour mettre en oeuvre la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV)

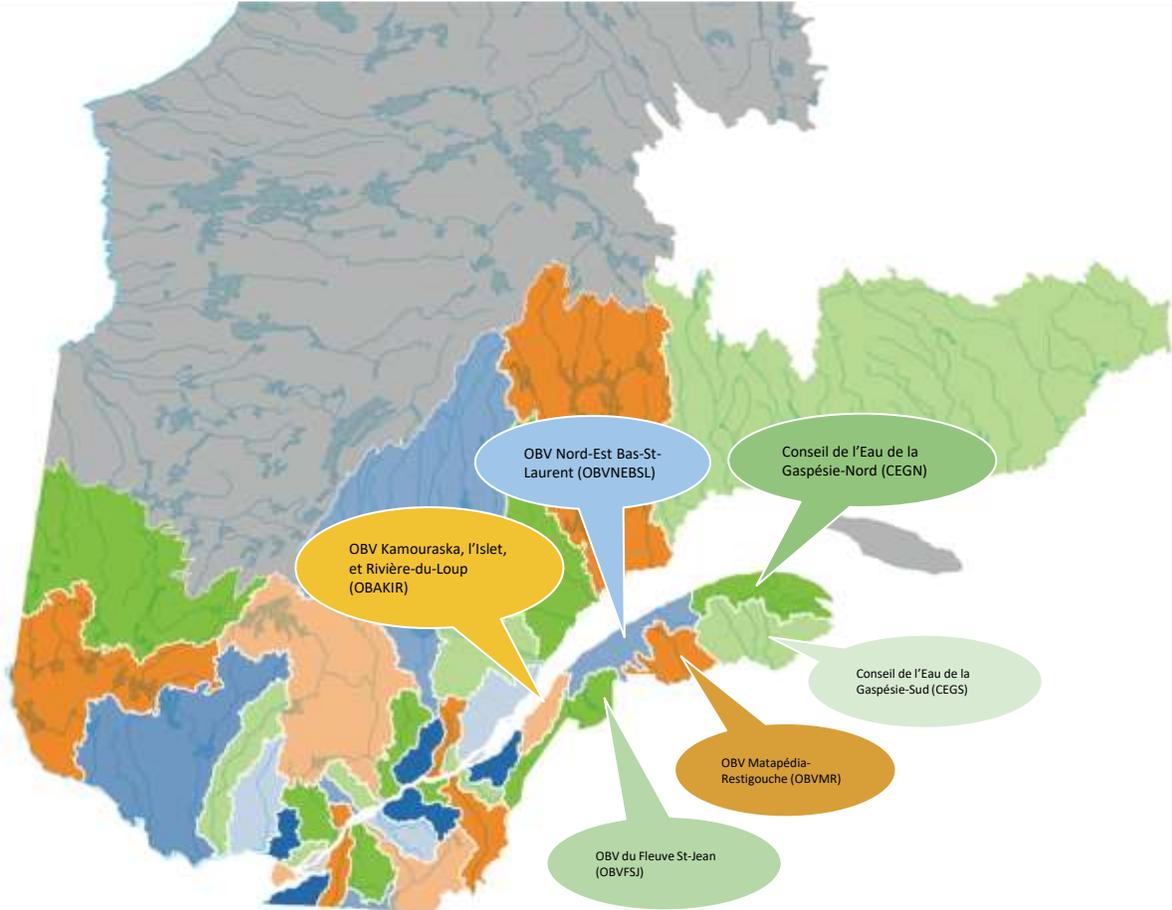


Qui sommes-nous?

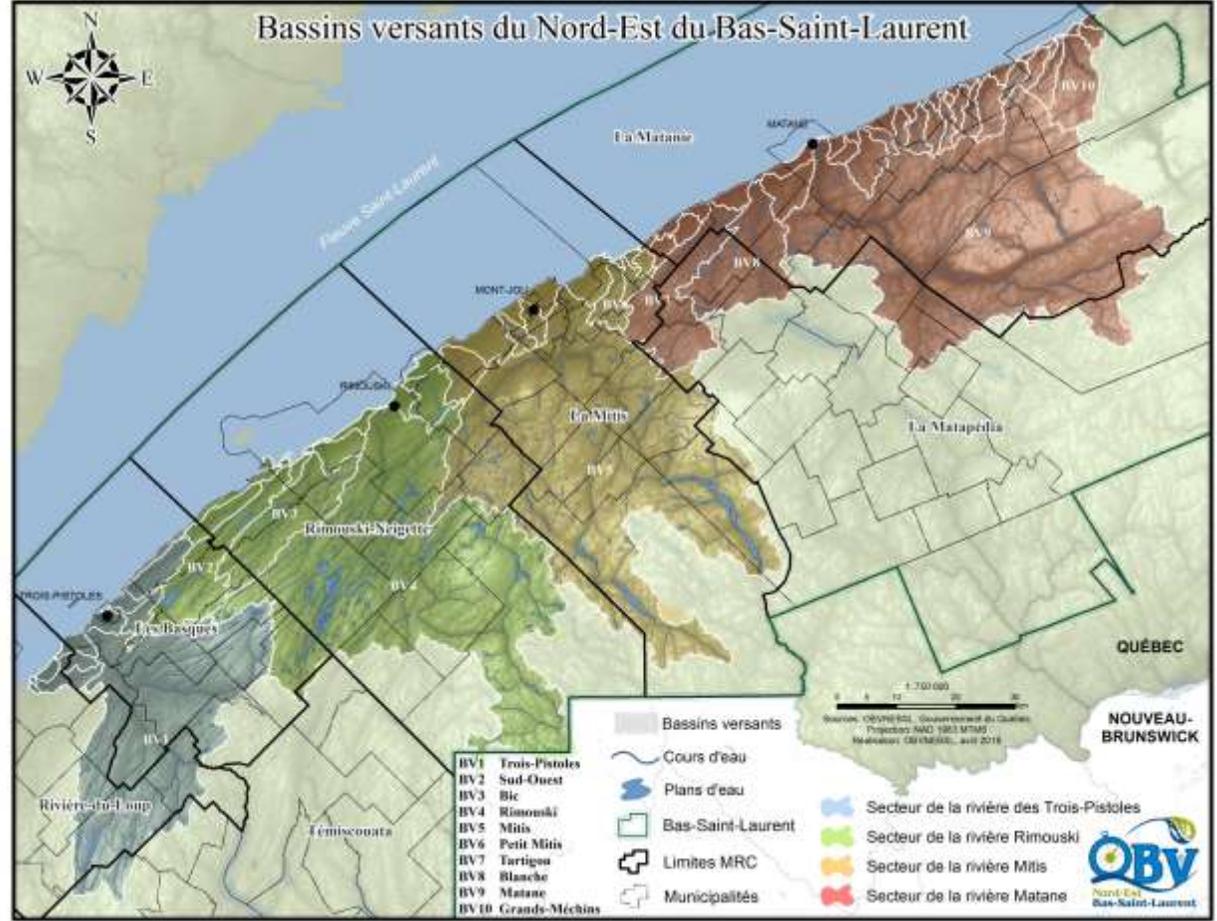


Plan directeur de l'Eau → outil principal pour la mise en oeuvre de la GIEBV

Le principal objectif de la démarche est de satisfaire les besoins et intérêts **de tous**, tout en assurant la **protection à long terme et la mise en valeur des ressources en eau**, ainsi que la pérennité des activités qui en dépendent. L'approche privilégiée est celle du développement durable et de la gestion intégrée, un mode de gestion qui considère toutes les activités ayant un impact sur la ressource eau à l'intérieur du/des bassins versants concernés. Le principal moyen utilisé pour atteindre ces objectifs est la concertation.

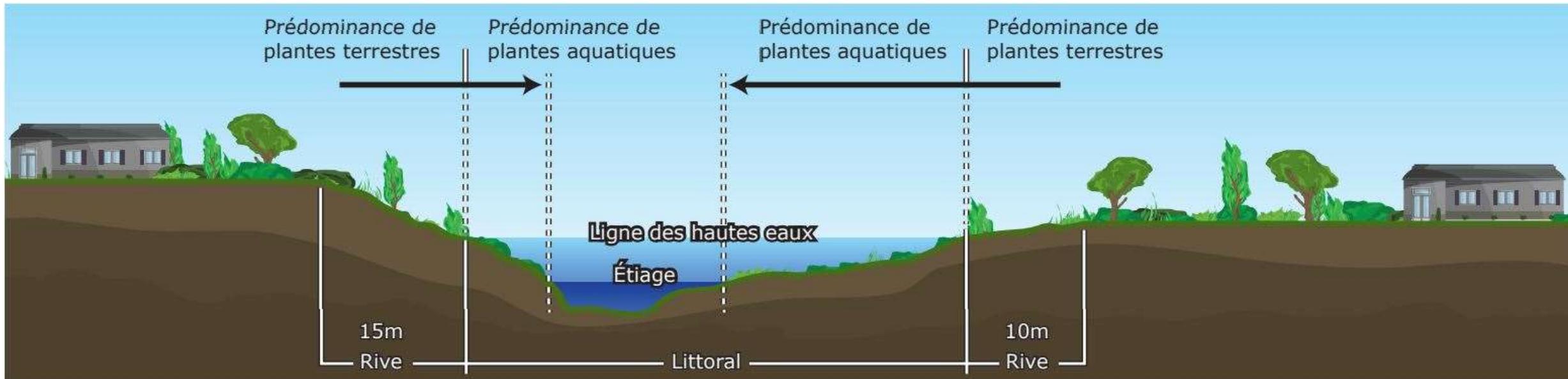


Territoire couvert par les Organismes de bassin versant (OBV) du Québec



1. Qu'est-ce qu'une bande riveraine?

Il s'agit d'une **bande de végétation naturelle** qui constitue une **zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques**. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI)*, elle varie entre 10 et 15 m.



Elle débute à la ligne des hautes eaux et s'étend vers l'intérieur des terres. La bande riveraine de 15 mètres s'applique lorsque la pente de la rive est supérieure à 30% et présente un talus de plus de 5 mètres de hauteur.

La bande riveraine : le bouclier des lacs !



Largeur de la bande riveraine selon la pente du talus.



La bande riveraine est une bande de végétation naturelle de 10 m, ou de 15 m si votre pente est supérieure ou égale à 30%. Elle marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est idéalement composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres du Québec.

La bande riveraine est réglementée par la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Par conséquent, toute modification doit être en conformité avec votre municipalité.

Filtration

La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs.

Rétention

La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

Ombrage

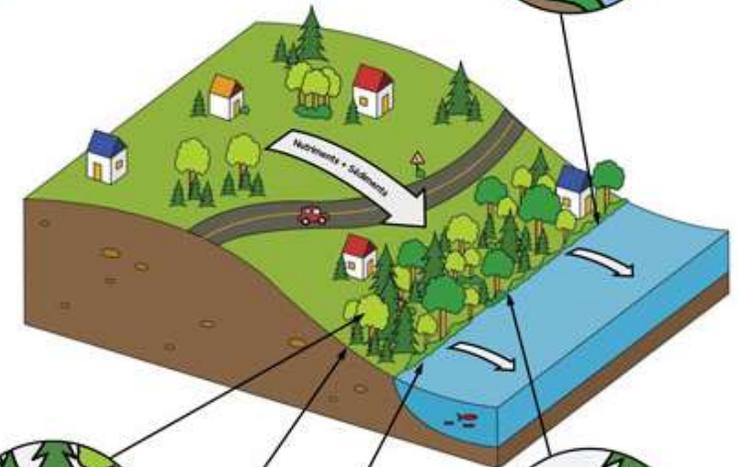
La végétation de la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac.

Érosion

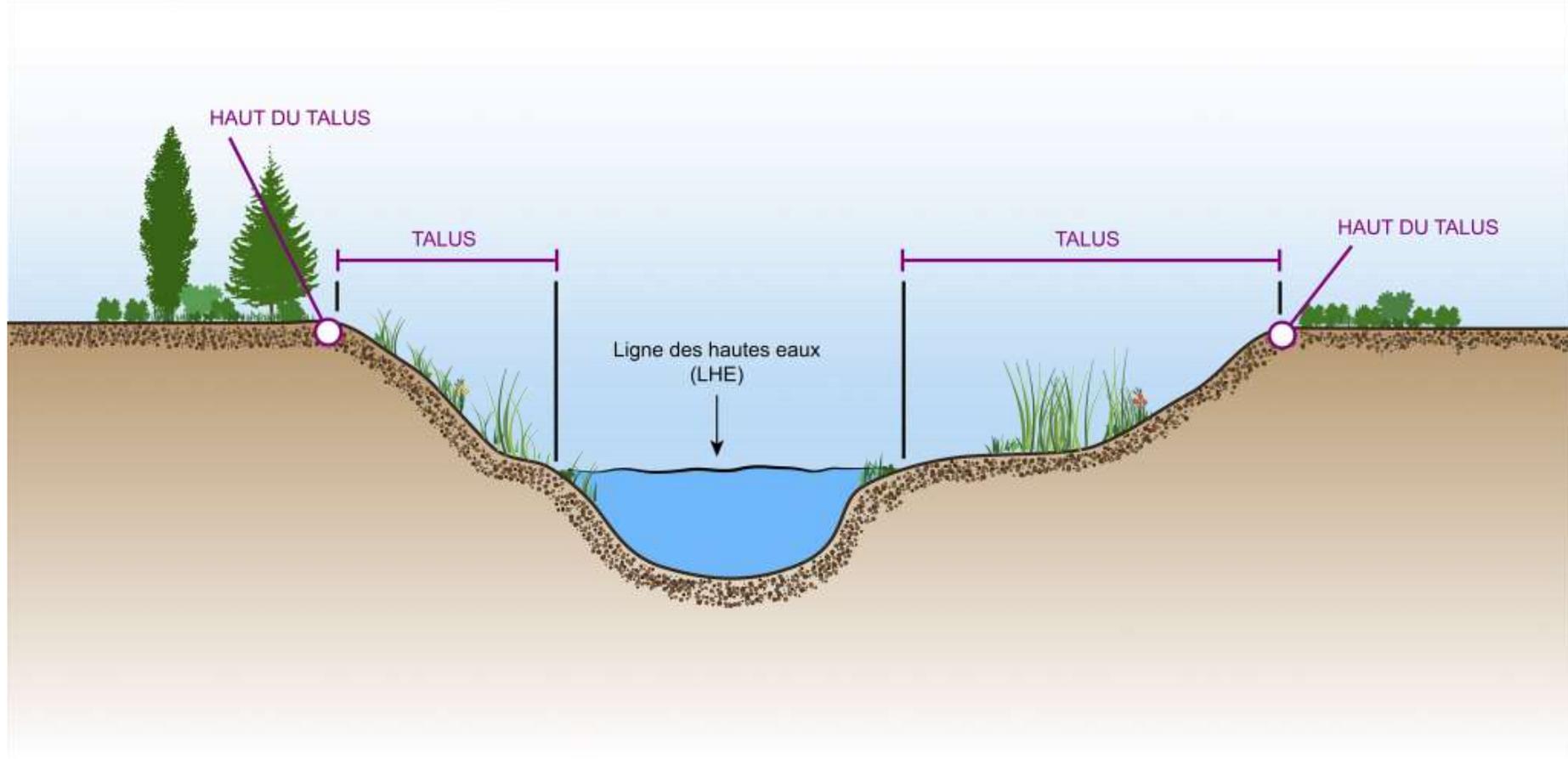
La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.

Habitats

La rive des lacs et des cours d'eau est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.



Qu'est-ce que la ligne des hautes eaux? La ligne des hautes eaux est la démarcation qui définit le lit d'un cours d'eau. C'est à l'intérieur de cette limite que fluctue le niveau de l'eau. Cette ligne correspond au niveau maximal atteint par un plan d'eau au cours d'une période de deux ans. Cette première ligne est déterminée par la transition entre les plantes aquatiques et les plantes terrestres ou par la reconnaissance de marques naturelles laissées par le niveau de l'eau sur les roches, les structures et les arbres.

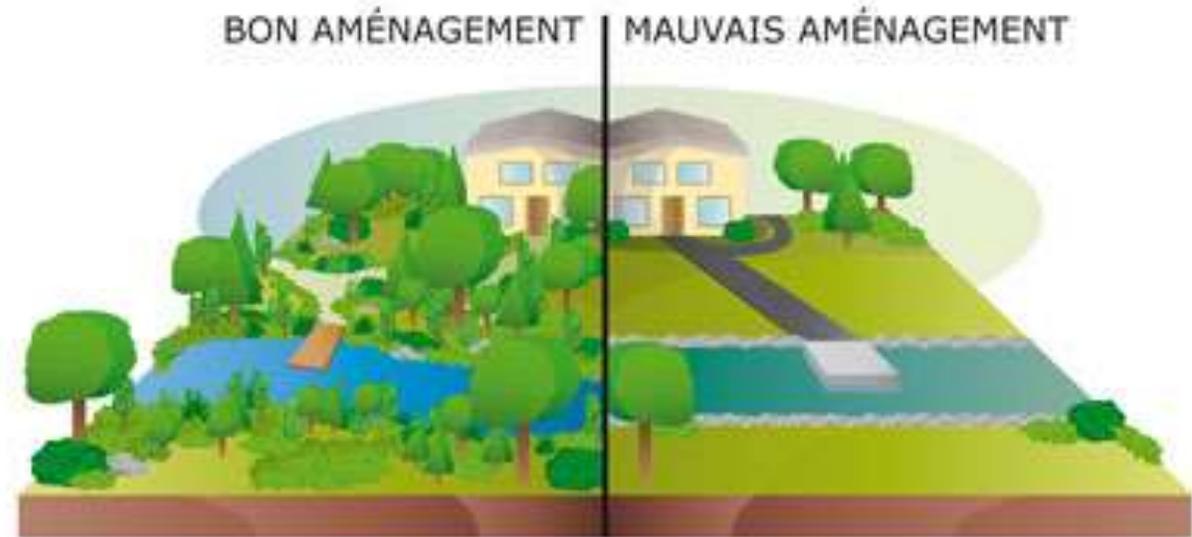


Maintenir une bande riveraine végétale offre plusieurs avantages. L'efficacité d'une bande riveraine dépend de sa largeur et de sa composition. Son effet positif sur l'environnement augmente si elle est composée de trois ceintures de végétation : herbacées, arbustes et arbres.



2. Quel est son rôle?

Barrière à pollution : Les végétaux retiennent et éliminent les polluants des eaux de ruissellement (pollens, phosphore, engrais, pesticides, sédiments, matières fécales, bactéries, autres matières en suspension, etc.) avant qu'elles n'atteignent les lacs et cours d'eau.



Stabilise les berges : Les plantes retiennent le terrain et réduisent les risques d'érosion des berges engendrées par les eaux de ruissellement, le vent, les vagues, etc.



Protection contre le réchauffement de l'eau : L'ombre produite par les arbres et les grands arbustes limite le réchauffement de l'eau, ce qui réduit la prolifération des algues bleu vert et des plantes aquatiques indésirables, tout en favorisant la présence de poissons.



Refuge pour la faune : Une bande riveraine végétalisée assure à de nombreuses espèces fauniques des aires de reproduction, des habitats, des abris et des sources de nourriture.



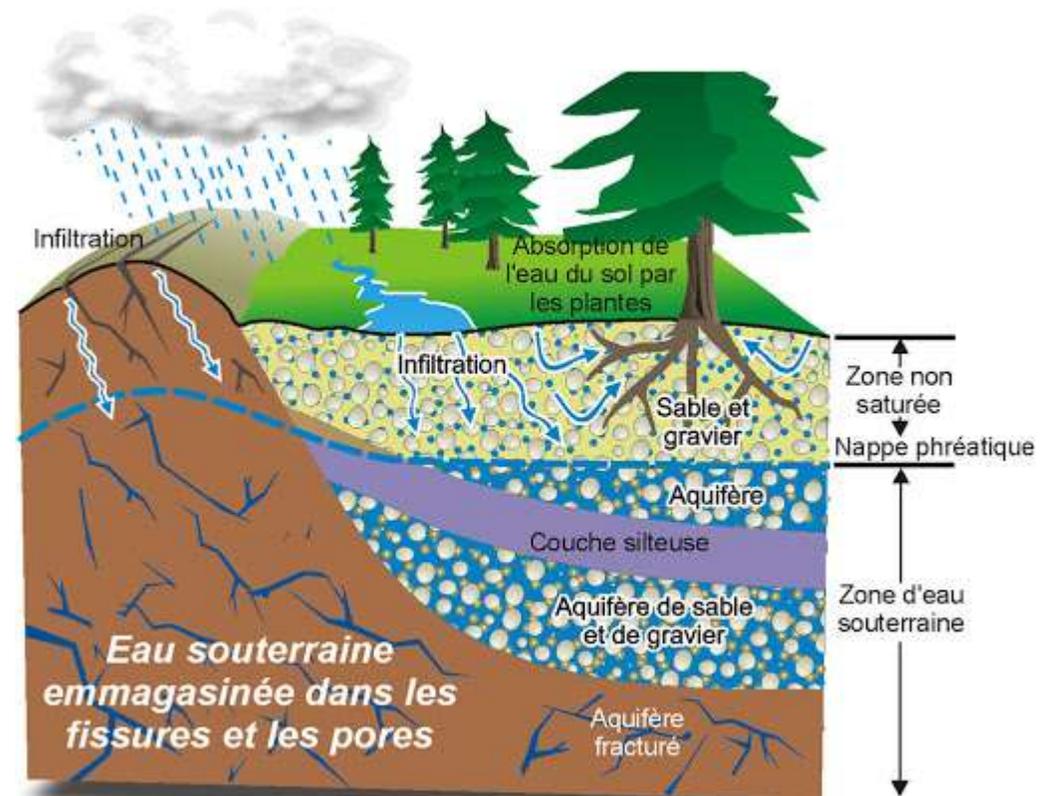
Contribution à la beauté des paysages : En préservant le caractère naturel des paysages, la végétation riveraine donne de la valeur aux propriétés.



Diminue les risques d'inondation : En absorbant l'eau passant par la bande riveraine, elle permet de diminuer la quantité d'eau atteignant le plan d'eau.



Recharge la nappe phréatique : En diminuant le ruissellement, la bande riveraine aide à absorber l'eau qui recharge la nappe souterraine.



Conséquences environnementales

Algues-bleu vert

- Qu'est-ce que c'est? Ce sont des organismes microscopiques dont le nom scientifique est « cyanobactéries ».
 - Existe depuis 3 milliards d'années!
 - Un peu comme des bactéries et des algues
- Si les conditions sont favorables, elles peuvent se multiplier et former ce qu'on appelle des « fleurs d'eau » ou « bloom ». Celles-ci ont l'aspect d'un déversement de peinture ou d'une soupe de particules comme des pois, du brocoli ou des filaments. Près du rivage, les fleurs d'eau s'accumulent sous forme d'écume.



- Le phosphore est naturellement peu abondant dans l'eau, mais en trop grande quantité, il stimule la croissance excessive des algues bleu-vert. Les activités humaines contribuent à augmenter le phosphore dans les plans d'eau (ruisselle à la surface ou s'infiltrer dans le sol et migre).

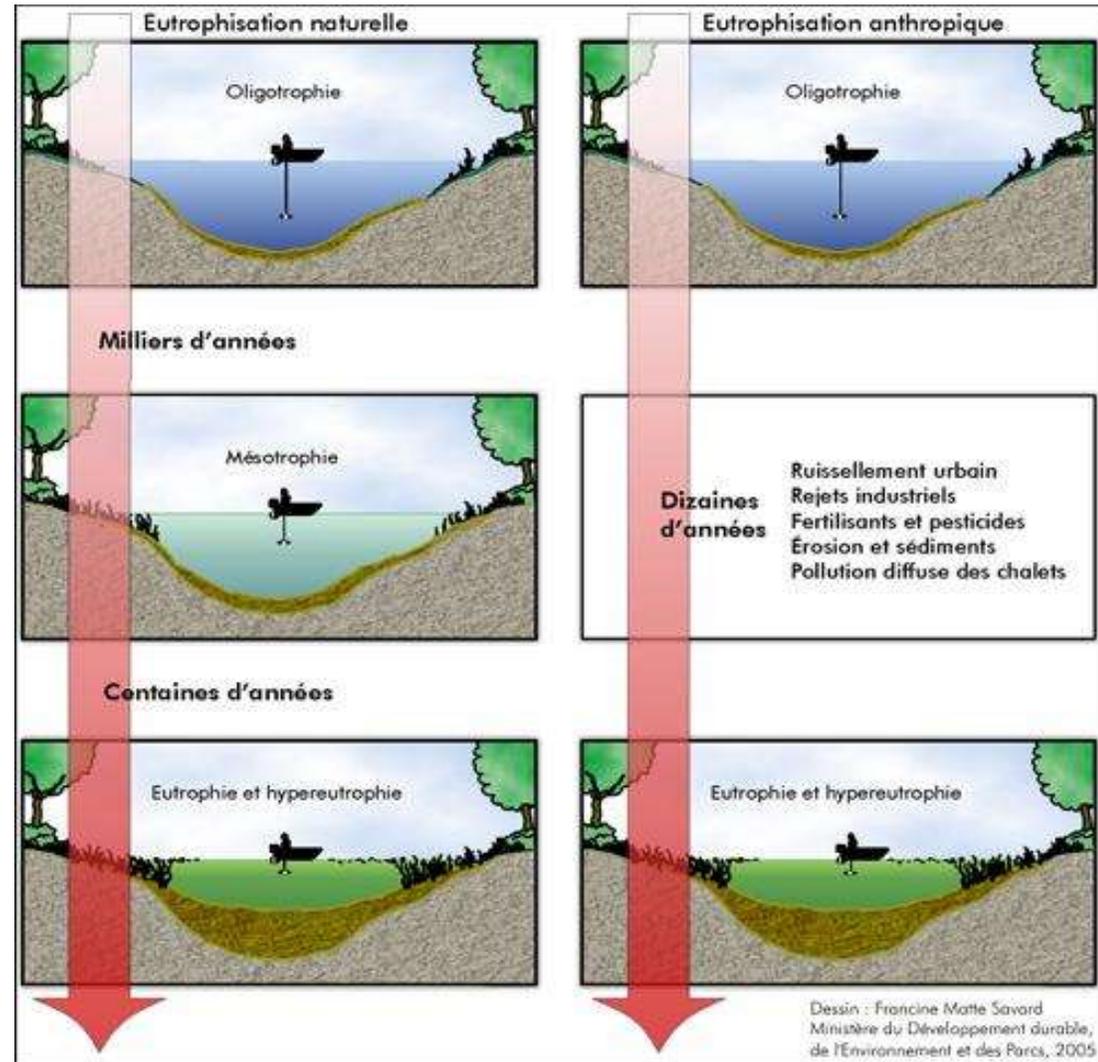
Source de phosphore anthropique :

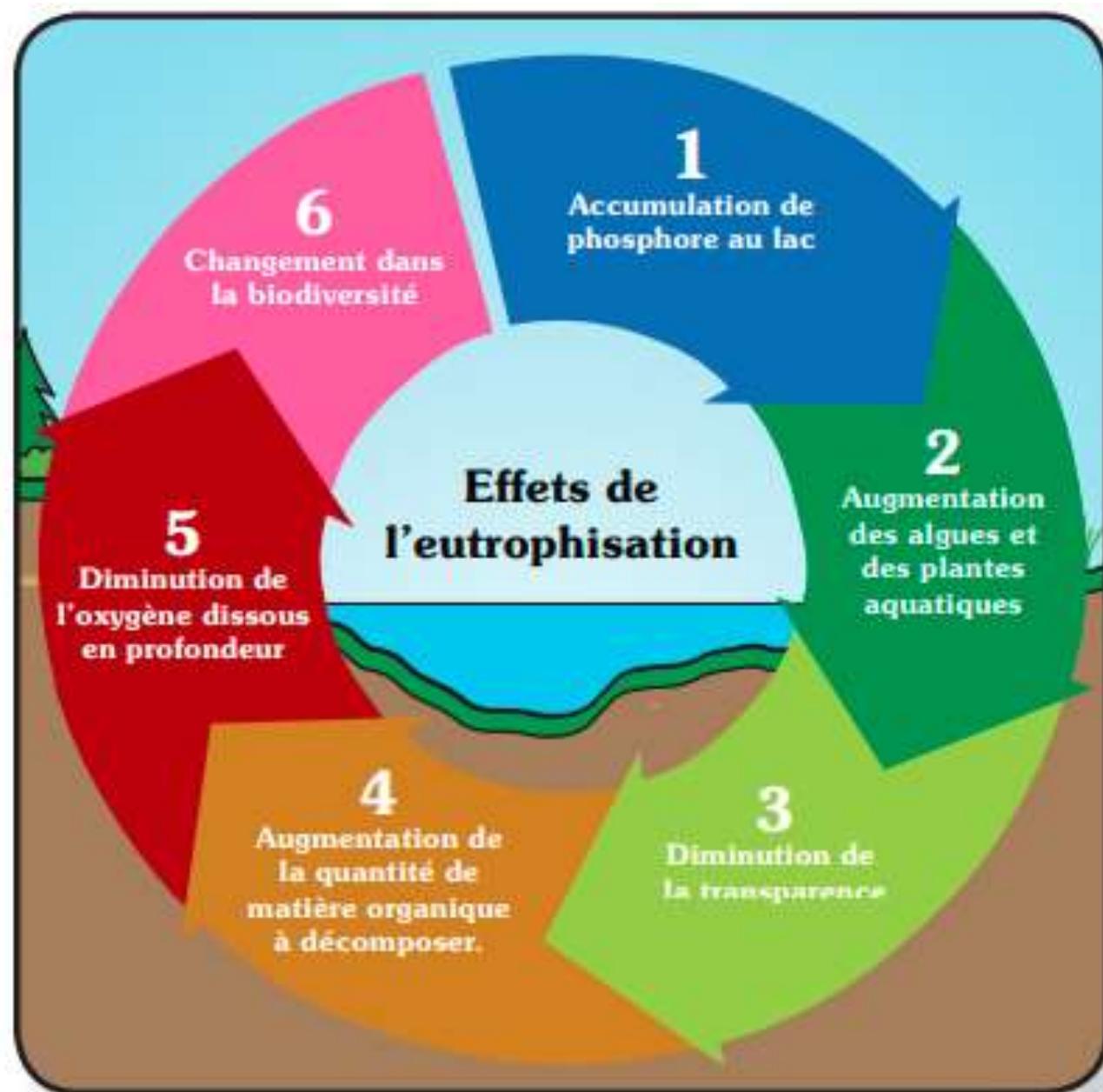
- Dans des rejets d'eaux usées insuffisamment traitées de nature domestique.
- Certaines industries ou piscicultures.
- Eaux de ruissellement et de drainage qui s'écoulent de zones déboisées, de champs et de terrains riverains enrichis par les engrais, le compost, les fumiers et les lisiers.
- Les savons et détergents avec phosphate.

Qu'est-ce que l'eutrophisation ?

L'eutrophisation est un phénomène naturel qui peut être **accéléré par les activités humaines** qui prennent place sur les rives et dans le bassin versant des lacs : Enrichissement en éléments nutritifs au lac : azote et phosphore, qui, à température élevée, accélèrent la croissance d'algues et autres végétaux.

Le vieillissement prématuré est un des principaux problèmes qui affectent les lacs de villégiature et les lacs situés en milieu agricole et urbanisé.





Qu'est-ce que l'érosion ?

L'enlèvement des matériaux à la surface d'un sol ou d'une roche par des phénomènes tels que la pluie, le vent et les vagues.

Facteurs naturels :

- Augmentation des événements climatiques extrêmes (orages, tempêtes);
- Type de sol et pente naturelle des berges;
- Niveau de la nappe phréatique;
- Rupture et écoulement des glaces;
- Vagues causées par le vent.

Facteurs anthropiques :

- Urbanisation (élimination de la bande riveraine);
- Drains de drainage et ponceau;
- Rivières remblayées ou linéarisées ;
- Les vagues causées par les embarcations à moteur circulant rapidement près des berges.

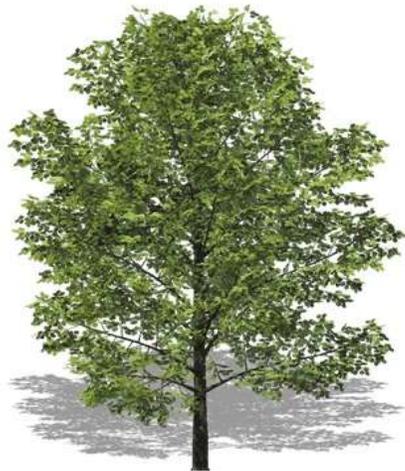


4. Que pouvez-vous faire?

Avant de faire un aménagement:

- **La ligne des hautes eaux** : Elle permet de déterminer l'endroit où la bande riveraine débute. Facilement, on peut la déterminer par le niveau de l'eau le plus haut qui a été atteint lors des dernières crues du printemps.
- **La largeur de la bande riveraine** : Il faut consulter votre municipalité afin de connaître la réglementation encadrant les distances à respecter. La *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* suggère tout de même une bande riveraine élargie variant de 10 m à 15 m (selon la pente de la rive) vers l'intérieur des terres, à partir de la ligne des hautes eaux.
- **La pente de la rive** : Il faut calculer la pente de la rive qui va permettre de déterminer la largeur de la bande riveraine voulue (minimum de 10 mètres!)
- **L'ouverture** : Selon la *PPRLPI*, il est possible d'aménager une ouverture (une ouverture aménagée à travers la végétation) et un accès à l'eau (sentier, escalier) au travers de la bande riveraine.
- Attention, si vous devez entreprendre des rénovation dans la bande riveraine, consulter la municipalité avant tout ! **DES AUTORISATIONS SONT NÉCESSAIRES !**

Pour obtenir un rendement optimal de la bande riveraines et ainsi bénéficier de tous ces avantages, il est nécessaire d'implanter une **bande riveraine de trois strates**, une strate herbacée, une strate arbustive et une strate arborescente. La bande herbacée est principalement du gazon, qui permettra de filtrer les polluants. Ensuite, la bande arbustive, qui sont des arbustes, permet de stabiliser les berges pour protéger contre l'érosion et le décrochement de terrain. Puis, la bande arborescente, qui sont des arbres, a comme rôle de stabiliser les berges, de couper le vent et de créer de l'ombre au bord de l'eau



Choix des végétaux

- L'exposition au soleil ;
- La zone de rusticité ;
- Le type de sol ;
- L'humidité du sol ;
- La localisation sur le talus ;
- La hauteur du plant ;
- Le type de croissance ;
- Le rôle de la plante.



Interventions interdites

- Engazonner ou tondre
- Débroussailler, brûler ou abattre des arbres (sauf pour l'accès à l'eau de 5 m)
- Épandre de l'engrais, des pesticides ou du paillis
- Aménager une **plage** (remblayage)
- Aménager **une voie carrossable** pour la mise à l'eau d'un bateau
- Aménager une rampe de mise à l'eau
- Construire un quai de béton ou sur encoffrement
- Creuser, canaliser ou modifier le tracé d'un cours d'eau
- Construire des barrages ou des digues
- Prélever du gravier (dragage)



Quelques exemples





Avant



Après



Avant



Après

5. Varia



L'édition 2021 se penche sur le phénomène du ruissellement et de ses impacts sur nos cours d'eau et nos lacs. Le Mois de l'eau 2021 fait donc la promotion des activités liées à une meilleure gestion de l'eau de pluie chez soi et invite les citoyen(ne)s à passer à l'action pour préserver l'eau, notre patrimoine collectif essentiel à la vie.



👍 !! Deuxième chance !! 👍

Concours de végétalisation en bande riveraine

Pour une deuxième année, l'OBVNEBSL réalise un concours de la plus belle et fonctionnelle bande riveraine plantée!! Courez la chance de gagner un baril de pluie, des plants d'Iris versicolores et des conseils de nos experts quant à la gestion des eaux de ruissellement sur votre terrain!

Faites nous parvenir les informations suivantes afin d'être éligible au concours :

- ✓ Prénom, nom, adresse et numéro de téléphone;
- ✓ Photographies : avant et après votre projet de végétalisation 📷;
- ✓ Largeur et longueur de la plantation;
- ✓ Espèces plantées.

Veillez nous faire parvenir ces informations avant le 18 juin :

✉ environnement@obv.nordestbsl.org.

🏠 Organisme des bassin versant du Nord-Est Bas-Saint-Laurent

Le grand gagnant du concours sera divulgué la semaine suivante! Bonne chance à tous!!

<https://quebecvert.com/medias/D1.1.5B-1.pdf>

 **ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT**
ENGAGÉ DANS LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU DEPUIS 10 ANS

f ✉
418 722-0666

ACCUEIL | QUOI DE NEUF ? | L'OBVNEBSL ▾ | TERRITOIRE ▾ | PROJETS ▾ | PLAN DIRECTEUR DE L'EAU | DOCUMENTATION ▾

VÉGÉTALISEZ VOS BERGES À PETIT PRIX !

🌿 CAMPAGNE D'ARBUSTES 2021 🌿



Campagne d'arbustes 2019 : Point de chute du Parc Beauséjour, Rimouski

©OBVNEBSL

Du 12 avril au 12 mai 2021, l'Organisme des Bassins Versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent offre aux riverains de son **TERRITOIRE**, et à tous ceux soucieux de l'environnement, l'opportunité de se procurer des plantes à prix modique recommandées pour la végétalisation des rives. Une collaboration avec le **COMITÉ ZIP DU SUD-DE-L'ESTUAIRE** permet d'avoir de l'Élyme des sables, une espèce de plante spécialement adaptée à la stabilisation dans les zones côtières.

Plusieurs espèces d'arbustes et d'herbacées sont disponibles en plus des nichoirs à hirondelle bicoloré fabriqués à la main par une entreprise locale d'ébénisterie, RabotDBois, sont aussi en vente à moindre coût, soit 19,95 \$. **Commandez vos végétaux et nichoirs par le biais de notre boutique en ligne!** En plus d'embellir votre propriété, les plantes riveraines sont essentielles pour contrer l'érosion et stabiliser les berges. Elles régulent de plus la



Qu'est-ce qu'une sentinelle?



Personne chargée de surveiller un lieu

Personne chargée de surveiller un plan d'eau en prenant l'engagement de:



- Faire une inspection visuelle de son lac régulièrement durant la saison estivale
- Respecter la procédure établie par l'OBNESL

Les sentinelles permettront de...



Avoir une connaissance accrue de diverses problématiques dans les lacs qui sont peu documentées.



Avoir des yeux sur le lac régulièrement et recueillir les observations des autres riverains



De réagir rapidement en cas de problématiques nécessitant des actions, par exemple pour l'identification d'espèces exotiques envahissantes.

Le rôle des sentinelles est d'observer les problématiques sur le lac, et non pas de dénoncer les comportements répréhensibles de ses voisins! Il s'agit d'un gardien de la qualité de l'eau de son lac.

Prochaine conférence ↪

CONFÉRENCE EN LIGNE GRATUITE

La gestion des bandes riveraines

EN EAU SALÉE
10 juin 2021 | 18h à 18h30
Roxanne Noël

Comité
ZIP
du Sud-de-l'Estuaire

Pour apprendre à protéger nos rives de l'érosion !



Période de questions



Écrivez-moi vos questions!
bassin@obv.nordestbsl.org

Autres sujet!

Les abas poussières

produit est légal et certifié par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ 2410-300). Voici une ressource l'indiquant :

<http://www.quebecmunicipal.qc.ca/index.asp?module=publicite&action=details&id=41016>

On peut comparer ce produit aux sels de déglçage. En effet, les mêmes sels inorganiques non biodégradables sont utilisés sous forme de saumure. L'aspect environnemental présenté sur la page du produit (<http://bourget.qc.ca/abat-poussiere/>) semble plutôt venir du fait que c'est un produit fabriqué localement qui émet peu de Gaz à effet de serre... On essaie de diminuer (voir éliminer) l'utilisation de sels de déglçage en bordure de milieux hydriques sensibles et nous pensons qu'on peut donc appliquer la même logique pour les abat-poussière. Si en plus de l'épandage hivernal de sels il y a utilisation de ce produit l'été, ça pourrait potentiellement faire d'importante quantité lessivée vers le lac. D'autant plus que le lac subit déjà des pressions anthropiques importantes.

D'autres questions sont importantes à se poser afin de prendre une bonne décision : 1. Est-ce que ce produit sera utilisé fréquemment ? 2. Est-ce que l'absence de celui-ci compromet la sécurité des automobilistes?

La bande riveraine, quelques plantes :

Vigne vierge



Utilisez des boutures !

Lac des Îles





Myrique baumier



Lac des Îles



Lac Minouche

Utilisez des boutures !



Potentilla frutescente





Rosier rugueux
(rosier sauvage)

Exemples



Cèdre
(thuya
occidental)



Lac Malfait

Exemples

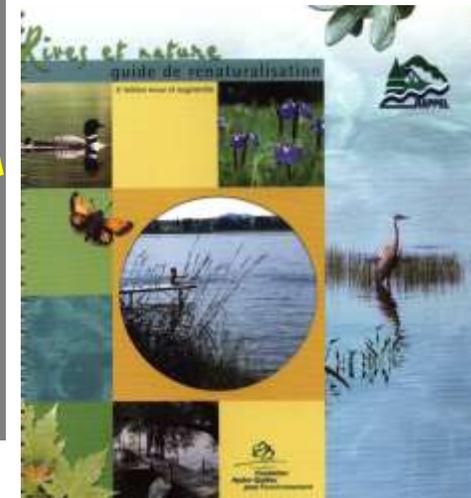
Saule arbustif



Lac Minouche

Renaturaliser les berges : aide

- Campagne de distribution d'arbres gratuits (par l'OBVNEBSL) Livraison : 1er juin
- Documents de référence et d'aide à la renaturalisation de la rive et des murets de protection (par le RAPPEL)
commandes@rappel.qc.ca
www.rappel.qc.ca
- Prise en charge par un consultant



Visitez le www.banderiveraine.com pour des conseils !

Installations septiques

- Mise aux normes des systèmes de traitement des eaux usées
- Entretien régulier (aux 2 ans ou aux 4 ans)



Neutraliser les apports de phosphore à la source

Pas d'engrais dans la bande riveraine
(même engrais verts et compost)



Produits de nettoyage
sans phosphore



Sols nus



Embarcations à moteur



Cendres de foyer



Installations septiques